

Commune d'ASNIÈRES-LA-GIRAUD, le 12 janvier 2016, MAIRIE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCAATION du 07 janvier 2016 pour le 12 janvier 2016 à 20 h, avec l'ordre du jour :

- Attribution de numéros de rue: La Rue / Le bourg
- Ratio avancement de grade: avis du comité technique
- AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)
- Dématérialisation des convocations du conseil municipal
- Modifications statutaires de la communauté de communes
- Convention financière: Développement des activités périscolaire.
- Vente de concessions aux membres non résidents de familles originaires de la commune
- Question Diverses

SÉANCE: débutée à 20 h

Secrétaire de séance : M. Christian FOUCHER

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2- Mme Marylène TEXIER | 9- M. Thierry MADÉ |
| 3- M. Philippe MARC | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M. Frédéric BAUDOIN | 11- M. Christian FOUCHER |
| 5 | 12 |
| 6- M. Jean-Marc BLANCHET | 13- Mme Marianne JANUS |
| 7- Mme Sophie FOUGA | 14 |

Absents excusés : M. Dominique HEISE , M Claude BRISSET, M Daniel BOUTHIER

Pouvoir de M. Dominique HEISE donné à M. Jean-Marc BLANCHET.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Christian FERRU, le Maire.

La lecture du précédent compte-rendu est faite par Mme Marianne JANUS, et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire constate que le QUORUM est atteint

Le Maire passe à l'ordre l'Ordre du jour :

Attribution de numéros de rue: La rue / Le bourg

Suite à différentes demandes, il est attribué :

- au village de la RUE:le N° 16 route de Torxé cadastré section C 1421 (MADE Olivier)
- au village de la RUE:le N° 18 route de Torxé cadastré section C 1413(MADE Olivier)
- au village de la RUE: le N°16 chemin de l'abbaye section C N°1410 (MADE Thierry)
- au Bourg:le N° 44 rue de la tranche cadastré section ZK 162 (PATRIER Stéphane)

Adopté à l'unanimité

Ratio avancement de grade: avis du comité technique

Monsieur le maire expose que préalablement à la création de poste, il y a lieu de se prononcer sur les ratios d'avancement de grades:

-il propose: Page 1

- de fixer à 100% le ratio d'avancement , sous réserve de l'avis du comité technique paritaire
- de créer un poste adjoint administratif de 1ère classe et un poste d'adjoint technique de 1ère classe
- d'annuler en conséquence la délibération prise le 14 04 2015

Adopté à l'unanimité

AD'AP(Agenda d'Accessibilité Programmée)

Monsieur le Maire a rencontré un responsable de la DDTM (service de l'état) concernant l'aménagement nécessaire pour les personnes à mobilité réduite dans les établissements recevant du public (ERP)

Il s'agit des bâtiments suivants:

foyer rural – mairie - poste – église – maison des jeunes –

Estimation pour les travaux 90 000 €

Temps envisagé pour réalisation des travaux : 3 ans

En 2016: étude par un architecte – les toilettes publiques – agence postale

pour un coût avoisinant 33 000 €

En 2017: la mairie et le foyer rural pour un coût avoisinant 35 000 €

En 2018: le local jeunes et l'église pour un coût avoisinant 22 000 €

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour constituer les dossiers de demande de subventions

Adopté à l'unanimité

Dématérialisation des convocations du conseil municipal

Comme tous les élus sont informatisés.

Monsieur le Maire propose d'envoyer les convocations du Conseil Municipal par e-mail

Adopté à l'unanimité

Modifications statutaires de la communauté de communes

Mise en conformité avec la loi «NOTRE» parue le 7 Août 2015, prise en compte des différentes évolutions notamment suppression de mentions ne devant plus figurer dans les statuts , compétences obligatoires et non optionnelles telles que «aire d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers, prise en compte de la création de nouvelles communes,la communauté passant de 112 à 111 communes ...

Adopté à l'unanimité

Convention financière: Développement des activités périscolaire.

Dans le cadre de la mise en place des activités liées au temps de classe libéré,le fonds d' amorçage versé par l'état sera entièrement reversé à la CDC par convention financière ,considérant que la communauté de commune est compétente en matière de projet éducatif territorial .

Vente de concessions aux membres non résidents de familles originaires de la commune

Monsieur le maire explique qu'il a une demande par écrit d'une personne qui souhaite être inhumée au cimetière d'Asnières La Giraud mais n'habitant pas la commune. Par contre, tous les aïeux de cette personne sont inhumés dans ce cimetière. N'ayant plus de place dans la concession familiale, cette personne demande d'acheter une concession pour être proche de sa famille.

Monsieur le Maire explique la nécessité d'un règlement du cimetière communal et demande à l'adjoint responsable du cimetière d' y travailler avec les membres de sa commission.

Adopté à l'unanimité

Questions Diverses

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil d'un courrier adressé par la collectivité à la gérante de la boulangerie lui donnant des précisions quant à sa demande de matérialisation de parkings minute ainsi que le refus du département pour un arrêt minute devant la boulangerie.

Monsieur le maire fait part d'une demande d'aide financière pour une élève qui prépare un voyage avec son lycée.
Avis DÉFAVORABLE. Un courrier sera adressé au demandeur.

Monsieur le maire informe les membres du conseil qu'il y aura un survol d'hélicoptère sur la commune, c'est ERDF qui fait un relevé du réseau électrique.

Monsieur le maire informe que l'association avec la commune de St Hilaire pour le TELETHON a rapporté 1450,57 euros

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'une gestion du personnel tant technique (début d'un grand nettoyage des ateliers municipaux) qu'administratif (priorisation des délibérations).

Une réunion avec la commission bâtiment sera prévue prochainement afin de travailler sur le projet de création de nouvelles toilettes pour les personnes en mobilité réduite.

Monsieur le maire informe l'assemblée que Monsieur COPIN a adressé un courrier pour demander à la collectivité de vendre un «bout de chemin communal» touchant à sa propriété.

Les membres du conseil n'ont pas pris d'avis et demandent à ce que M.COPIN se rapproche de tous les habitants du village pour connaître leur sentiment par rapport à sa demande.

Monsieur le maire fait part du rendez-vous pris par SNCF au Moulin de la Laigne, lieu où la commune devait faire abattre des arbres (Sécurité du chemin de fer) Il s'avère que ces arbres n'appartiennent pas à la commune. Cependant, Monsieur le maire propose de trouver une personne intéressée pour nettoyer un chemin communal tout le long de la ligne, cette personne garderait le bois. Les membres du conseil donnent un avis favorable.

Monsieur le maire fait un point sur la voiture et l'ancien tracteur des agents communaux. Il s'avère que ces 2 véhicules sont en mauvaise état.

Monsieur le maire fait part d'un courrier de remerciement de Monsieur LANNETTE Bernard suite au mot de sympathie adressé par la mairie lors du décès de M LANNETTE Père

Monsieur le maire fait part de toutes les cartes de vœux reçues en Mairie.

Monsieur le maire rappelle aux conseillers la réunion des premiers secours du Samedi 6 février à la salle des fêtes.

Monsieur le maire informe qu'il y aura une réunion Lavoir patrimoine le vendredi 26 janvier à 20h afin de connaître l'avenir de cette équipe de bénévoles.

Interventions:

Monsieur BLANCHET Jean Marc demande s'il serait possible d'avoir un regard sur les finances de la boucherie. Le Maire lui répondit que ce n'est pas possible, c'est un locataire de la commune certes mais on ne peut pas voir les finances d'un privé.

Monsieur BLANCHET Jean Marc demande des explications sur le diaporama qui sera diffusé à la population lors des vœux.

Le maire explique que les adjoints chargés de ce dossier auraient pu en rendre compte aux membres de la commission et que suite aux problèmes de santé d'un adjoint il a du reprendre le dossier en main pour pouvoir diffuser ce diaporama le 16 janvier.

Monsieur BLANCHET Jean Marc fait part des différents projets plus ou moins avancés de la section jeunes

- sorties VTT tous les mois (Dimanche Matin)
- sortie sur l'Abbaye de Fontdouce et parcours en VTT
- Art et déco sur le un transformateur EDF dans la commune.

Monsieur BLANCHET Jean Marc donne des explications par rapport à une demande de changement de N° pour M et Mme Jean.Laurent

Cela va être étudié.

Madame MORIN Marie Christine fait part de la recette de la vente des calendriers par la section jeunes: 1000 euros

Monsieur DIEUMEGARD Jean Luc fait part qu'un candélabre ne fonctionne plus à Champmiaud.

Madame FOUGA Sophie indique que le marché de Noël a généré un bénéfice de 700 euros pour l'association APE

Madame FOUGA fait part à l'assemblée qu'il y aura un carnaval avec les enfants le 5 Mars

et la RANDO 1er Mai le 21 mai une soirée ZUMBA

Des dysfonctionnements d'éclairage public sont signalés:(Les Acacias, Chantageasse, Rue de la Tranche, Puits d'Asnières)

le maire va revoir avec l'agent communal. (Peut être des horloges a changer)

Séance levée à minuit